

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE SCOT PROVENCE MEDITERRANEE

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE D'ELUS EN EXERCICE : 32 QUORUM : 17

PRESENTS REMPLACES REPRESENTES ABSENTS

29 5 0 3

OBJET DE LA DELIBERATION

N°15-09-20/03/410

ELECTIONS DES VICE-PRESIDENTS

L'an Deux Mille Vingt et le quinze du mois de septembre à 9h.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte SCOT PROVENCE MEDITERRANEE régulièrement convoqué, a été assemblé en salle de réunion à l'Espace Brémond à Ollioules, sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI.

ETAIENT PRESENTS:

Monsieur Thierry ALBERTINI, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Robert BENEVENTI, Madame Nathalie BICAIS, Monsieur Jean BRONDI, Monsieur René CASTELL, Monsieur Laurent CAULET, Monsieur François de CANSON, Monsieur Robert DELEDDA, Monsieur Jean-Pierre EMERIC, Madame Gisèle FERNANDEZ, Monsieur André GARRON Monsieur Guy GENSOLLEN, Monsieur Nicolas GERARDIN, Monsieur Jean-Pierre GIRAN, Monsieur Bruno JOANNON, Monsieur Arnaud LAIIL, Monsieur Mohamed MAHALI, Monsieur Patrick MARTINELLI, Mansieur Bernard MOUTTET, Madame Valérie RIALLAND, Monsieur Jean-Pierre RIZZO, Madame Hélène VERDUYN, Monsieur Gilles VINCENT.

ABSENTS REMPLACES (subplisonce):

Madame Hélène BILL, Monseur Bruno ROURE, Monsieur Alain AMALRIC, Madame Blandine MONIER, Monsieur Hervé JAULT.

ABSENTS REPRESENTES:

ABSENTS NON REPRESENTES NON REMPLACES:

Madame Valérie BOURON, Madame Charlotte BOUVARD, Monsieur Ange MUSSO.

OBJET: Elections des vice-présidents

Monsieur le Président expose :

Dans le cadre de la délibération précédente, le Comité Syndical a adopté la composition du bureau comme suit :

- 1 Président
- 6 vice-présidents

Il convient à présent de procéder à l'élection des vice-présidents du bureau au scrutin secret selon les règles de majorité des articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales applicables aux Syndicats Mixtes en vertu de l'article L 5211-2 du même code.

Dès lors, conformément aux articles susnommes du Code Général des Collectivités Territoriales :

- 1. Le Comité syndical élit les vice-présidents parmi se membres au scrutin secret et à la majorité absolue
- 2. Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'à obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection à lieu à la majorité relative
- 3. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu

Après avoir entendu le rapport du Président,

LE COMITE SYNDICAL

VU les dispositions des articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des Collectivités Territoriales applicables au Syndicat Mixte en vertu de l'article L 5211-2 du même code

VU la délibération de ce jour fixant la composition du bureau et le nombre de viceprésidents

CONSIDERANT les statuts du Syndicat Mixte SCoT Provence Méditerranée modifiés par arrêté préfectoral du 21 mars 2014, et notamment son article 7 intitulé « Le Bureau du Syndicat »

Procède à l'élection des vice-présidents par un vote au scrutin secret à la majorité absolue, en application de l'article L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales

Résultat des votes (1 vote pour chaque vice-présidence) /

<u>1er vice-président – Candidat</u> : <u>Gilles VINCENT</u>

• Nombre d'inscrits : 32

Nombre de votants: 28

Nombre de bulletins nuls : 5

• Suffrages exprimés: 28

• A obtenu: 23 voix

<u>2ème vice-président – Candidat</u>: Monsieur Jean BRONDI

• Nombre d'inscrits: 32

• Nombre de votants : 28

Nombre de bulletins nuls : 4

• Suffrages exprimés: 24

• A obtenu: 24 voix

3ème vice-président – Candidat :

Monsieur François de CANSON

• Nombre d'inscrits : 32

Nombre de votants: 29

Nombre de bulletins nuls : 4

• Suffrages exprimés: 25

A obtenu: 25 voix

A été élu : Monsieur Gilles VINCENT

1er vice-président



A été élu : Monsieur François de CANSON

3ème vice-président

• <u>4ème vice-président - Candidat</u>:

Monsieur André GARRON

• Nombre d'inscrits: 32

• Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins nuls : 2

• Suffrages exprimés: 27

• A obtenu: 27 voix

• 5èmevice-président – Candidat :

Monsieur Mohamed MAHALI

• Nombre d'inscrits : 32

• Nombre de votants : 29

• Nombre de bulletins nuls : 3

• Suffrages exprimés: 26

A obtenu: 26 voix

• 6ème vice-président - Candidat :

Monsieur Jean-Pierre EMERIC

Nombre d'inscrits: 32

• Nombre de votants: 29

Nombre de bulletins nuls : 3

Suffrages exprimés: 26

A obtenu: 26 vojx

A été élu : Monsieur André GARRON

4ème Vice-président

A été élu : Monsieur Mohamed

: MAHALI

vice-président

A été élu : Monsieur Jean-Pierre

EMERIC

6ème vice-Président

Ainsi fait et délibéré les jours, an et mois que dessus Pour extrait certifié conforme à l'original

POUR: 29

ABSTENTION: 0 CONTRE: 0

Fait à Toulon, le

Le Président du Comité syndica

Robert BENEVENTI

DÉPARTEMENT

VAR

Syndicat Mixte SCoT



Effectif légal du comité syndical

32

Nombre de conseillers en exercice

32

PROCÈS-VERBAL

DE L'ÉLECTION DES VICE-PRESIDENTS

L'an deux mille vingt, le 15 du mois de septembre à 9 heures, s'est réuni le comité syndical du SCoT.

Étaient présents les délégués syndicaux suivants :

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
METRO	POLE TOULON PROVENCE MEDITER	RANGE
CARQUEIRANNE	LATIL Arnaud	
LA CRAU	EMERIC Jean-Pierre	
LA GARDE		BILL Hélène
HYERES	GIRAN Jean-Pierre (Procuration à M. G VINCENT à partir de l'élection du 2ème vice-président)	
OLLIOULES	BENEVENTI Robert	
LE PRADET	RIALLAND Valérie	
LE REVEST LES EAUX		,
SAINT MANDIRER	VINCENT Gilles	
LA SEYNE SUR MER	BICAIS Nathalie (A partir de l'élection du 3ème vice-président)	
SIX FOURS LES PLAGES		ROURE Bruno
TOULON	MAHALI Mohamed	
LA VALETTE	ALBERTINI Thierry	

COMMUNAUTE	DE COMMUNES MEDITERRAN	EE POR	TE DES MAURES
BORMES LES MIMOSAS	FERNANDEZ Gisèle		
COLLOBRIERES	RIZZO Jean-Pierre		
CUERS	MOUTTET Bernard		
LA LONDE LES MAURES	DE CANSON François		
LE LAVANDOU			
PIERREFEU DU VAR	MARTINELLI Patrick		
COMMUN	AUTE DE COMMUNES DE LA V	ALLEE D	OU GAPEAU
BELGENTIER	AYCARD Jean		
LA FARLEDE	GENSOLLEN Guy		
SOLLIES PONT	GARRON André		
SOLLIES TOUCAS			JAULT Hervé
SOLLIES VILLE	GERARDIN Nicolas		
СОММИ	NAUTE D'AGGLOMERATION SU	D SAINT	E BAUME
BANDOL		0.000	0 0 0
LE BEAUSSET	CAULET Laurent		N
LA CADIERE D'AZUR	DELEDDA Robert	* * 9	
LE CASTELLET	CASTEL René	* *	
EVENOS			MONNIER Blandine
RIBOUX			AMALRIC Alain
SANARY	BRONDI Jean	0 0 0 0	6 6 6 6 9 9
SAINT CYR SUR MER	JOANNON Bruno	00 54	9 % # 9
SIGNES	VERDUYN Hélène		

Absents:

- BOURON Valérie (Bandol) Excusée
- BOUVARD Charlotte (le Lavandou) excusée
- MUSSO Ange (Le Revest) excusé

1 Élection des vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur Robert BENEVENTI élu Président, le conseil syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents.

1.1. Nombre de vice-président :

Le président a indiqué qu'en application de l'article L 5211-2 du CGCT, le syndicat mixte doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20% de l'effectif légal du comité syndical, soit 6 vice-présidents au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, le syndicat mixte disposait à ce jour, de 6 vice-présidents. Au vu de ces éléments, le comité syndical a fixé à 6 le nombre de vice-présidents.

1.2. Résultats du vote 1er vice-président

a.	Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
	Nombre de votants (enveloppes déposées)	
C.	Nombre de suffrages déclarés blancs/nuls	5
	Nombre de suffrages exprimés	

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT	NC	OMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS		
	En chiffres	En toutes lettres		
Gilles VINCENT	23	Vingt-trois		

1.3. Résultats du vote 2^{ème} vice-président

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayar	nt pas pris part au vote 00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	
c. Nombre de suffrages déclarés blancs/nuls	4
d. Nombre de suffrages exprimés	

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS				
	En chiffres	En toutes lettres			
Jean BRONDI	24	Vingt-quatre			

1.4. Résultats du vote 3 ème vice-président

a.	Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0	
b.	Nombre de votants (enveloppes déposées)	29	
C.	Nombre de suffrages déclarés blancs/nuis	4	
d.	Nombre de suffrages exprimés	25	

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS		
	En chiffres	En toutes lettres	
François DE CANSON	24	Vingt-quatre	

1.5. Résultats du vote 4ème vice-président

a.	Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0	
b.	Nombre de votants (enveloppes déposées)	29	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
C.	Nombre de suffrages déclarés blancs/nuls	2	
d.	Nombre de suffrages exprimés	27	7

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS		
	En chiffres	En toutes lettres	
Andrá CARRON	0.7	Vinet cont	
André GARRON	27	Vingt-sept	

1.6. Résultats du vote 5ème vice-président

a. Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas	pris part au vote 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	29
c. Nombre de suffrages déclarés blancs/nuls	
d. Nombre de suffrages exprimés	26
· ·	

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAÇAS OBTENUS			
	En chiffres En toutes lettres			

Mohamed MAHALI	26 Vingt six			

1.7. Résultats du vote 6ème vice-président

a.	Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b.	Nombre de votants (enveloppes déposées)	29
C.	Nombre de suffrages déclarés blancs/nuls	3
d.	Nombre de suffrages exprimés	26

NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
I Di EMERIO		
Jean-Pierre EMERIC	26	Vingt-six

Robert BENEVENTI PROVENTI PROVENTI MIXTE